

[Retrouvez la newsletter en ligne](#)

charte des mobilités

Lettre d'informations N°7 – Septembre 2017

Edito

Les services partagés sont annoncés comme une des clés de l'écomobilité.

Depuis le lancement du Vélo'v à Lyon puis du Vélib' à Paris, de nouvelles offres ont vu le jour un peu partout : voitures en libre service, plus récemment trottinettes partagées ou encore développement du « free floating ». Ce dernier principe, sur lequel reposent les voitures Yea ! disponibles sur Bordeaux depuis le printemps, permet un accès aux véhicules sans réservation, sans station fixe et restituables à n'importe quel moment sur n'importe quelle place de stationnement public au sein des boulevards. Selon le même concept, des vélos sont implantés depuis cet été à Milan ou Zurich.

Pourtant un paradoxe du modèle économique de certains de ces services semble poindre. Ils répondent à des usages ponctuels et nécessitent pour réussir un maillage dense et une disponibilité importante de véhicules. Cependant, comme l'a montré une récente étude réalisée* sur les autolib, leur succès, mesuré par le nombre croissant d'abonnés, s'accompagne, en raison de la moindre disponibilité des véhicules, d'une baisse du nombre de trajets effectués par abonné !

Gageons que les opérateurs de mobilité sauront faire preuve d'imagination pour offrir, à terme, le « mix mobilités » de demain.

Bonne lecture !

L'équipe *Charte des mobilités* de l'a-urba

* par le bureau de recherche 6t, janvier 2017
<http://6t.fr/autolib-nest-toujours-pas-rentable-et-ne-le-sera-peut-etre-jamais/>

Le point sur une mesure : Le plan coordonné vélos

La métropole a élaboré un deuxième plan vélo 2017-2020 réaffirmant son ambition cyclable avec l'objectif de part modale de 15 % à atteindre à rapide échéance et si possible dès 2020. Pour cela, elle s'est dotée d'un budget conséquent la plaçant au premier rang des villes françaises en termes de dépenses par habitant dans les politiques cyclables. Les actions phares de ce second plan vélo reposent notamment sur la poursuite du développement d'un réseau cyclable de qualité, de stationnements vélo et du réseau de stations Vcub. Des prêts de vélo et des aides à l'acquisition de vélos spéciaux seront mis en place à destination des habitants de la Métropole. Un réseau métropolitain des mobilités alternatives sera créé et une communication d'envergure pour la promotion de ce mode est prévue.

Le département de la Gironde a également souhaité redéfinir le cadre de sa politique cyclable et travaillé son « plan de déplacement à vélo ». Il s'est doté d'un plan d'actions destiné à faire du vélo un mode de déplacement à part entière et intermodal avec l'ensemble des autres modes. Ce plan vise, en particulier, à améliorer le réseau cyclable départemental et en résorber les discontinuités ainsi qu'à sensibiliser et communiquer sur la pratique du vélo afin de favoriser des usages au quotidien.

Parallèlement, une coordination entre ces initiatives a été amorcée pour réfléchir aux complémentarités des aménagements aux franges de la métropole ou partager des informations sur le jalonnement respectif mis en œuvre. Des synergies pourront encore être développées dans le cadre de l'animation de cette mesure de la Charte des mobilités dont la Métropole bordelaise est chef de file.

Evènement :

Semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2017

Bordeaux Métropole participe chaque année à la semaine européenne de la mobilité dont l'objectif est de sensibiliser à l'adoption d'une démarche éco-citoyenne privilégiant les déplacements alternatifs à la voiture particulière en solo.

Cette année, la Métropole a choisi de mettre en exergue les spécificités liées à la mobilité des femmes, différents événements en lien avec ce sujet seront proposés. Un conseil de Mobilité sera organisé par Mouvable le 18 septembre à 14 heures à l'hôtel de Bordeaux Métropole sur le thème « Les femmes et les transports publics ». <http://www.bordeaux-metropole.fr/Agenda/Semaine-de-la-mobilite3>

De nombreuses autres manifestations et animations auront lieu comme le challenge de la mobilité, la véloparade ou les promenades sensorielles proposées par l'a-urba dans le quartier des bassins à flot.

Cette visite organisée le 19 septembre sollicitera les 5 sens du marcheur, invité à aiguïser sa perception de son environnement urbain. En se mettant à l'échelle du piéton, les différentes ambiances urbaines créées dans ce nouveau quartier bordelais seront explorées.

<http://www.aurba.org/actualites/evenement/promenade-sensorielle-aux-bassins-a-flot-mardi-19-septembre-2017/>



Evènement :

Séminaire chefs de file et signataires de la Charte des mobilités

Un évènement de « Bilan à trois ans » de la signature de la Charte des mobilités de l'agglomération bordelaise qui réunira l'ensemble des Grenellistes se déroulera début

2018. Des informations complètes vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement de son organisation.

Afin de préparer cette rencontre, les chefs de file des 17 mesures et les signataires de la Charte se réuniront le 13 octobre 2017. Ce séminaire de travail sera l'occasion de dresser un bilan de l'état d'avancement des mesures et de réfléchir à une feuille de route revisitée pour poursuivre la mise en œuvre du nouveau modèle de mobilité : pour une mobilité fluide, raisonnée et régulée.

Référence à partager :

Passages - Espaces de transition pour la ville du 21ème siècle, Institut pour la ville en mouvement, 2017

Cet ouvrage constitue la synthèse du programme international de l'Institut pour la ville en mouvement et le catalogue de l'exposition présentée à Paris en 2016 qui circule aujourd'hui à travers le monde.

A partir d'une réflexion sur les barrières de nos villes contemporaines, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, réelles ou fantasmées, provisoires ou pérennes, ce Manifeste du passage, fruit d'un travail collectif, invite à repérer les obstacles des déplacements du quotidien, à imaginer de nouvelles articulations urbaines pour ouvrir des accès à des territoires enclavés, augmenter le droit à la ville et favoriser une mobilité durable. Cette réflexion sur les petits espaces de transition qui offre un panorama de références internationales (tunnels, passerelles, escalators, téléphériques...) a permis le lancement de projets et de réalisations concrètes.